



RIPOSTE RÉGIONALE DE LA SADC FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Rapport sur la pandémie de Covid-19 dans la Région de la SADC soulignant en particulier, son impact sur les transports, la facilitation du commerce, le changement climatique et l'environnement

Bulletin No. 7

#COVID19SADC



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Résumé Exécutif	3
1 Développements Mondiaux	4
2 Perspective Économique: Implications de la COVID-19 Pour la Gestion Durable de la Dette	5
3 Transport et Facilitation du Commerce	6
4 Effets de la COVID-19 sur L'environnement et le Changement Climatique	7

À PROPOS DE LA SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et soutenue par les pays de l'Afrique australe qui cherche à promouvoir la coopération socio-économique, politique et sécuritaire parmi ses États membres et à stimuler l'intégration régionale en vue d'atteindre la paix, la stabilité et la prospérité. Les États membres sont : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Union des Comores, République démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Les informations présentées dans la présente publication sont susceptibles d'être reproduites, utilisées et partagées sous réserve de la reconnaissance pleine et entière du Secrétariat de la SADC

@2020 SADC Secretariat

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La huitième édition du rapport régional COVID-19 de la SADC présente les faits saillants des développements mondiaux et régionaux. Le monde est actuellement en attente d'un vaccin ; ce rapport présente les points forts du Sommet mondial sur les vaccins qui s'est récemment achevé et qui a fourni des informations sur les progrès réalisés dans la recherche d'un vaccin pour la COVID-19. Le rapport décrit en outre certains impacts clés de la COVID-19, notamment sur le personnel de santé, les systèmes de santé, le commerce et les transports, les impacts économiques ainsi que les impacts sur le changement climatique et l'environnement.

La facilitation du commerce et des transports reste une priorité pour la SADC, y compris pendant cette période de COVID-19. À cette fin, l'évolution de ces secteurs se poursuit et le rapport met en évidence les questions émergentes, notamment les efforts conjoints de la SADC, de la CAE et du COMESA pour harmoniser les lignes directrices respectives.

Parmi les principales recommandations à l'intention des États membres, on peut citer:

- La nécessité pour les États membres de se positionner par rapport aux prochaines interventions telles que les vaccins, étant donné l'importance des vaccins dans le traitement de la COVID-19.
- L'importance de poursuivre la mise en œuvre de mesures de santé publique telles que l'hygiène des mains, l'utilisation de masques en public ainsi que le maintien d'une distance sociale à tout moment.
- L'importance de la planification et de la prévision des besoins en ressources humaines pour répondre à la demande prévue de travailleurs de la santé à mesure que la pandémie progresse, ce qui peut inclure le recrutement de cadres retraités/semi-retraités et autres pour combler les lacunes en ressources humaines qui peuvent se constater.
- L'engagement continu avec le secteur privé, qui non seulement fournit des ressources pour soutenir les gouvernements, mais qui facilite également la production locale de fournitures telles que les EPI (équipement de protection individuelle) et d'autres produits essentiels.
- La mise en œuvre de politiques générales, notamment en matière de gestion saine et de transparence de la dette, de bonne gouvernance, de réglementation et de surveillance efficaces, ainsi que de politiques macroéconomiques prudentes pour faire face aux conséquences économiques, y compris dans la phase de redressement post-COVID-19.
- La continuation de la mise en œuvre des lignes directrices régionales de la SADC sur la facilitation du commerce et des transports.
- La continuation de la mise en œuvre des lignes directrices régionales de la SADC sur la facilitation du commerce et des transports.

1. DÉVELOPPEMENTS MONDIAUX

1.1 Sommet mondial sur les vaccins

Le Sommet mondial sur les vaccins, organisé au Royaume-Uni, annonce une nouvelle ère de collaboration mondiale en matière de santé, les dirigeants du monde entier faisant preuve d'un engagement massif en faveur d'une couverture vaccinale équitable et de la sécurité sanitaire mondiale face à la pandémie de la COVID-19. Les nouvelles promesses permettront à la GAVI, l'Alliance mondiale pour les vaccins, de protéger la prochaine génération et de réduire les inégalités face à la maladie en vaccinant 300 millions d'enfants supplémentaires d'ici 2025. Le sommet a également souligné l'importance d'un vaccin sûr, efficace et équitablement accessible dans la lutte contre la COVID-19.

La pandémie de COVID-19 nous rappelle à quel point la santé individuelle dépend de la santé collective et le rôle essentiel que jouent les vaccins pour maintenir la population mondiale en sécurité et en bonne santé. Le sommet a également souligné l'importance d'un vaccin sûr, efficace et équitablement accessible dans la lutte contre la COVID-19. Il est clair que les vaccins ne réalisent leur véritable puissance que lorsqu'ils sont déployés pour protéger les plus pauvres et les plus vulnérables. La pandémie COVID-19 est en train de réduire à néant nombre des progrès réalisés grâce aux campagnes de vaccination contre la polio, le choléra, la rougeole, la diphtérie et la méningite. Grâce aux vaccins, des centaines de millions de décès a été évités. « La polio était presque au bord de l'éradication et, ces dernières années seulement, de nouveaux vaccins ont été mis au point contre le virus Ebola et le paludisme », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

1.2 Nouveaux vaccins contre la COVID-19

En mai 2020, le pipeline COVID-19 reste solide avec plus de 150 candidats thérapeutiques et de vaccins en développement. 150 sociétés, dont des entreprises de grande et de petite taille, participent au développement de traitements et de vaccins contre les infections dues au coronavirus (COVID-19).

1.3 Rapport instantané sur le vaccin contre la COVID-19

Le pipeline COVID-19 comprend 153 médicaments candidats en cours de développement en mai 2020. Le pipeline se caractérise par la présence de grandes entreprises et de petits acteurs. Les grandes entreprises, dont Novartis, Pfizer, Zydus, Roche, Sanofi et GlaxoSmithKline, continuent d'investir dans les options de traitement et les candidats de vaccins.

Sur les 153 médicaments candidats en développement, 10 médicaments/vaccins candidats sont passés à la phase 3, tandis que 13 candidats sont en phase 2. Cinq candidats sont en phase 1 et 42 candidats sont en phase d'étude préclinique. En outre, il y a 83 médicaments et vaccins candidats en phase d'étude de recherche.

1.4 Résumé épidémiologique mondial du 14 juin 2020

Situation en chiffres (par région de l'OMS) Total (nouveaux cas dans les derniers 24 heures)		
Au niveau mondial	7 553 182 cas (142 672)	423 349 décès (5 055)
Afrique	161 254 cas (5 492)	3 867 décès (167)
Amériques	3 638 525 cas (77 934)	196 440 décès (3 496)
Méditerranée orientale	737 641 cas (21 490)	16 260 décès (313)
Europe	2 378 958 cas (20 005)	187 468 décès (579)
Asie du sud-est	439 348 cas (16 523)	12 126 décès (481)
Pacifique occidentale	196 715 cas (1 228)	7 175 décès (19)

1.5 Résumé épidémiologique de la région SADC du 14 juin 2020

La situation épidémiologique sur le continent africain est résumée dans le tableau 1 ci-dessus. Dans la région de la SADC, le nombre total de cas s'élève à 72 072, avec 1526 décès associés. On s'attend à ce que le nombre de cas continue d'augmenter à un rythme imprévisible à mesure que les pays intensifient les tests et assouplissent les mesures de confinement.

Il est donc important que les États membres renforcent les mesures de santé publique telles que le lavage ou l'assainissement régulier des mains, la distanciation sociale et l'utilisation de masques faciaux dans les espaces publics, que les mesures de confinement aient été levées ou non. Les États membres sont également invités à suivre le guide actualisé de l'OMS sur l'utilisation des masques faciaux. Des informations supplémentaires sont disponibles à :

[https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/when-and-how-to-use-mask&publication=advice-on-the-use-of-masks-in-the-community-during-home-care-and-in-healthcare-settings-in-the-context-of-the-novel-coronavirus-\(2019-ncov\)-outbreak](https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/when-and-how-to-use-mask&publication=advice-on-the-use-of-masks-in-the-community-during-home-care-and-in-healthcare-settings-in-the-context-of-the-novel-coronavirus-(2019-ncov)-outbreak)

1.6 Impact sur les systèmes de santé

À ce jour, la plupart des patients hospitalisés par la COVID-19 dans la région n'ont pas atteint le stade des soins intensifs. De nombreux experts prédisent toutefois que l'impact de la COVID-19 sur la santé en Afrique en général et en Afrique australe en particulier pourrait en fait être inférieur à ce qui s'est passé dans d'autres parties du monde. Cela est dû aux différentes caractéristiques démographiques et géographiques du continent. Par exemple, un rapport récent du Royaume-Uni montre qu'environ 80 % des patients atteints de la COVID-19 admis dans les unités de soins intensifs au Royaume-Uni ont plus de 50 ans. Si l'on remplace les choses dans leur contexte, la part de la population européenne de plus de 50 ans est de 40% (population pyramid.net). En comparaison, cette part n'est que 10% pour l'Afrique subsaharienne.

Par conséquent, l'impact potentiel de la pandémie sur la santé en Afrique n'est pas encore totalement connu. Comme nous savons que l'Afrique est la région du monde la moins préparée à gérer les effets d'une pandémie mondiale, nous n'avons pas le temps d'attendre et de voir ce qui se passera. Si les taux d'infection atteignent les niveaux observés dans d'autres régions du monde, les systèmes de santé s'effondreront et des centaines de milliers de personnes pourraient mourir.

1.7 Impact sur le personnel de santé

Les pénuries de personnel de santé posent un énorme dilemme, le transfert du personnel médical vers les soins de la COVID-19 exacerbe les pénuries dans d'autres domaines ; ces pénuries pourraient avoir des conséquences qui dépassent celles de la COVID-19. Il n'y a pas de raccourci pour remédier à cette situation, les travailleurs de la santé doivent être formés et déployés, ce qui prend beaucoup plus de temps que ce que permet la COVID-19. La forte probabilité de perte des travailleurs de la santé due à la COVID-19 aura également un impact majeur sur l'offre de santé de la région lorsque les effectifs sont déjà si faibles au départ. Les États membres sont invités à planifier et à déployer les travailleurs de la santé de manière adéquate dans d'autres domaines et

interventions, ce qui pourrait se faire par le recrutement de personnel retraité/semi-retraité pour renforcer la capacité restante dans les États membres. En outre, les États membres continueront à fournir des EPI pour soutenir et protéger les travailleurs de la santé dans l'exercice de leurs fonctions

1.8 Impact sur les immunisations de routine

La baisse spectaculaire du nombre de vols disponibles, aggravée par la clôture de certains aéroports, a empêché l'UNICEF d'expédier les vaccins conformément aux plans d'expédition des pays et des fournisseurs. Les coûts ont augmenté de manière significative au-delà des estimations budgétaires financées par les donateurs et les pays pour les expéditions, bien qu'ils commencent à être plus prévisibles et on pourrait accroître les options de financement. L'OMS, l'UNICEF et l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) mènent des enquêtes mensuelles pour évaluer les perturbations des programmes dues aux mesures d'intervention de la COVID-19.

Au cours des dernières enquêtes, un certain nombre de pays ont signalé des suspensions de leurs programmes de vaccination ainsi que des perturbations. En raison du ralentissement de la demande, les pays risquent de voir les vaccins arriver à échéance avant de pouvoir être utilisés, et les expéditions de certains vaccins sont retardées, ce qui met encore plus à l'épreuve les fournisseurs ayant produit des vaccins conformément aux prévisions. L'expiration des vaccins fait peser une charge financière sur les États membres, car les vaccins seront gaspillés.

Début mai 2020, 99 pays au total ont signalé la suspension des campagnes de vaccination pour les antigènes suivants : rougeole/rougeole/rubéole, polio (y compris pour les activités de réponse au virus de la polio suite à la vaccination), méningocoque A, fièvre jaune, typhoïde, choléra et tétanos/diphthérie. Les campagnes de vaccination ont été en grande partie suspendues par les pays et les interruptions de la vaccination des enfants auront un impact plus important pour les pays qui connaîtront des épidémies à l'avenir. Il est essentiel que les pays, au moment où ils reprennent les programmes de routine, s'assurent qu'il y a un espace disponible dans leur chaîne d'approvisionnement pour les vaccins afin de soutenir les activités des campagnes qui ont été reportées.

1.9 Engagement avec le secteur privé

Le plan stratégique de préparation et d'intervention de l'OMS et la mise à jour de la stratégie COVID-19 décrivent les mesures de santé publique nécessaires pour aider les pays à se préparer et à réagir à la COVID-19. Dans cet effort, le secteur privé a un rôle essentiel à jouer à tous les niveaux de la réponse. Les pays sont encouragés à faire participer le secteur privé dans les domaines suivants afin qu'il puisse prendre des mesures concrètes.

- Mettre en œuvre des plans de continuité des activités, en coordination avec les autorités locales/nationales
- Donner la priorité à la continuité de la chaîne d'approvisionnement des produits essentiels, sanitaires et non sanitaires (aliments, savon, etc.) Maintenir les infrastructures et les services de soutien essentiels (eau, transport, électricité, hygiène et gestion des déchets, etc.)
- Protéger les emplois pour conserver les compétences et l'expérience

- Produire localement, si possible, les fournitures essentielles selon les spécifications officielles, les lois et règlements nationaux
- Réorienter, si possible, les installations de production vers ces fournitures essentielles (par exemple, les équipements de protection individuelle (EPI) des installations de l'industrie du vêtement, ou le désinfectant pour les mains des installations de l'industrie des parfums, etc.)

2. PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE: IMPLICATIONS DE LA COVID-19 POUR LA GESTION DURABLE DE LA DETTE

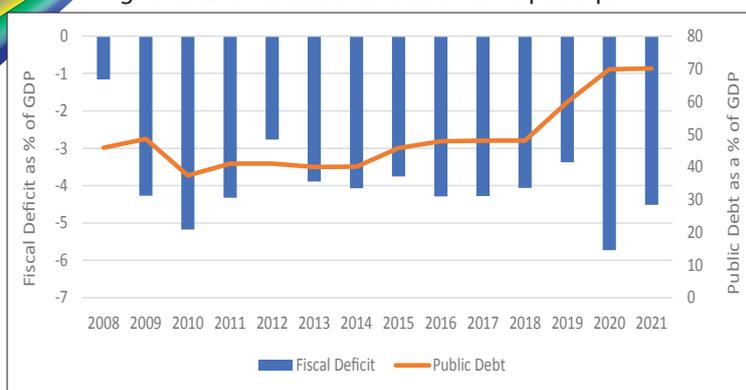
La région de la SADC a été confrontée à une double crise sanitaire et économique qui risque de submerger les systèmes de santé, de détruire les moyens de subsistance et de compromettre les perspectives économiques de la région pour les années à venir. L'impact économique de COVID-19 dépend de facteurs difficiles à prévoir, notamment la progression de la pandémie, l'intensité et l'efficacité des efforts de confinement, l'ampleur des perturbations de l'approvisionnement, les répercussions du resserrement spectaculaire des conditions sur les marchés financiers, les changements dans les habitudes de dépenses, les changements de comportement (comme le fait que les gens évitent les endroits bondés comme les centres commerciaux et les transports publics), les effets sur la confiance et la volatilité des prix des produits de base.

Alors que les économies se remettaient encore des effets de la crise financière mondiale de 2008, les États membres de la SADC sont entrés dans cette crise dans un état vulnérable caractérisé par une croissance lente, des niveaux d'endettement élevés et une marge de manœuvre budgétaire limitée pour soutenir le secteur de la santé et une économie en perte de vitesse.

Étant donné la portée limitée de la politique monétaire conventionnelle lorsque les taux d'intérêt sont bas, la politique fiscale a joué un rôle de premier plan pendant la pandémie grâce à des mesures de soutien économique qui comprennent une augmentation des dépenses de santé, des prêts, des garanties et des allègements fiscaux pour le secteur privé et des dépenses sociales importantes dans les filets de sécurité pour la population vulnérable. Cela entraînera un creusement des déficits budgétaires dû à l'augmentation des dépenses publiques et une diminution des recettes publiques en raison des perturbations économiques.

La dette publique a continué à augmenter, au point de dépasser le seuil régional de 60 % du PIB. La dette publique de la région s'est élevée en moyenne à 59,9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2019, contre 48,8 % du PIB en 2018. L'augmentation des dépenses publiques liées à la réponse fiscale à la COVID-19 entraînera probablement une détérioration du déficit fiscal moyen de la région de la SADC, ce qui se traduira par une augmentation significative de la dette publique à environ 70 pour cent du PIB en 2020, comme le montre le graphique ci-dessous.

Fig. 1 : SADC – Déficits fiscaux et dette publique



Source : États membres et WEO du FMI - avril 2020

Par conséquent, les niveaux élevés de la dette et l'accumulation croissante de la dette mettront probablement la plupart des États membres de la SADC dans une situation de surendettement. L'augmentation des niveaux de la dette publique fera peser une charge supplémentaire sur des ressources déjà sollicitées, car les coûts du service de la dette augmentent. Le niveau du surendettement régional et mondial sera déterminé par la gravité de la pandémie et par l'affaiblissement des perspectives d'un rebondissement économique vigoureux dans l'éventualité d'une deuxième vague épidémique.

Malgré la situation précaire de la dette dans la région de la SADC, les États membres peuvent faire face aux effets économiques négatifs de la COVID-19 et protéger la vie et les moyens de subsistance des populations en envisageant les politiques générales suivantes : gestion saine de la dette et transparence, bonne gouvernance, réglementation et supervision efficaces et politiques macroéconomiques prudentes.

Une gestion saine et transparente de la dette est essentielle pour garantir que la dette d'aujourd'hui puisse être remboursée demain et que les coûts d'emprunt soient maîtrisés, que la viabilité de la dette soit finalement rétablie et que les risques budgétaires soient contenus. Si les banques centrales contribuent au financement budgétaire, des cadres garantissant un retour à la politique monétaire pré-pandémique peuvent encourager la confiance des investisseurs. Les créanciers, y compris les institutions financières internationales, peuvent être le fer de lance des efforts dans ce domaine en promouvant des normes communes.

La bonne gouvernance garantit que l'argent est dépensé de manière judicieuse. Il faudra utiliser les fonds empruntés à des fins qui augmentent les recettes d'exportation, la productivité ou la production potentielle, en particulier à la lumière des bouleversements économiques dramatiques que connaît l'économie mondiale actuelle, des cadres solides en matière de faillite sont nécessaires pour éviter que le surendettement ne pèse sur les investissements pendant des périodes prolongées.

Une réglementation et une surveillance efficace aident les décideurs politiques à identifier les risques émergents et à agir en conséquence. À mesure que la reprise s'amorce, l'approfondissement des marchés financiers peut contribuer à mobiliser l'épargne intérieure, qui peut constituer une source de financement plus stable que les emprunts étrangers.

Des politiques macroéconomiques prudentes (politiques monétaire, budgétaire et de taux de change) peuvent préserver la résilience d'une économie dans un environnement économique très fragile. La pression

actuelle du marché limite l'exposition aux devises étrangères, mais des taux de change flexibles peuvent atténuer les coups portés à l'économie nationale à court terme. À plus long terme, les taux flexibles peuvent décourager l'accumulation de déséquilibres importants dans les bilans et prévenir d'importants désalignements des taux de change. Face aux pressions financières actuelles, il faut ajuster les politiques de recettes et de dépenses afin d'accroître les ressources budgétaires pour les dépenses prioritaires en matière de santé et de soutien aux groupes vulnérables. Il peut être nécessaire d'invoquer des clauses dérogatoires aux règles budgétaires pendant la crise, mais ce sont ces règles qui contribueront à rétablir la viabilité budgétaire lorsque la reprise sera amorcée. Une fois la reprise amorcée, il sera essentiel de mettre en place des règles et des cadres budgétaires qui garantissent le dénouement des mesures de relance et le retour à la viabilité budgétaire.

3. TRANSPORT ET FACILITATION DU COMMERCE

3.1 Développements concernant les mouvements de transport transfrontaliers et les goulets d'étranglement y liés

Alors que la région commence à rouvrir ses économies, elle observe également un nombre croissant de chauffeurs de camion enregistrant des résultats positifs au test COVID19. Des mesures sont mises en place grâce à la mise en œuvre des lignes directrices et des procédures opérationnelles standard (POS) régionales. Cela est important afin de protéger les conducteurs et les équipages ainsi que les personnes qui sont en contact avec les agents de santé publique, de réglementation et d'application des lois, les communautés locales et d'autres personnes tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de transport. En l'absence de vaccin, la région de la SADC doit faciliter le commerce et le transport en toute sécurité pour la croissance économique, l'emploi et la réduction de la pauvreté tout en contenant la propagation du virus corona. Lors d'une récente réunion du comité technique élargi de la SADC chargé de suivre la mise en œuvre du protocole de la SADC sur la coordination régionale en matière de santé pour la réponse d'urgence à la COVID-19, il est apparu clairement qu'il faut que la région harmonise l'approche par les tests afin de protéger à la fois les conducteurs, les équipages et les communautés au sein des couloirs de transport.

La SADC, au nom des communautés économiques régionales tripartites du COMESA, de la CAE et de la SADC, et la délégation de l'Union européenne au Botswana et à la SADC ont signé un addendum relatif à l'octroi de ressources supplémentaires au programme tripartite de facilitation des transports et du transit (TTTFP) pour le développement et la mise en œuvre du système de surveillance des déplacements dans les corridors de transport régionaux d'Afrique orientale et australe (CTMS). Le CTMS aidera les États membres à mettre en œuvre des POS pour la sécurité du transport et du commerce en réponse à la pandémie de la COVID-19.

Le CTMS est un système électronique qui enregistre l'état de santé des conducteurs, en particulier les résultats des tests COVID19, et permet aux responsables de la santé publique de vérifier les résultats, de surveiller et de suivre les déplacements du conducteur ou du membre d'équipage et, le cas échéant, de procéder à la recherche des contacts, ce qui facilite la gestion de la sécurité du transit dans les opérations de transport routier transfrontalier.

Le processus CTMS exigera que le transporteur ou le conducteur effectuant un voyage enregistre un trajet de transport routier transfrontalier directement ou par l'intermédiaire de son représentant sur le CTMS avant le départ, en précisant l'origine et la destination et les postes frontières spécifiques à franchir ainsi que les dates/heures de départ et d'arrivée estimées. Le transporteur doit identifier le(s) véhicule(s), le(s) conducteur(s) et les autres membres de l'équipage pour le voyage et leur conformité aux exigences sanitaires prescrites ; il s'agira d'une liste de contrôle des symptômes de la COVID-19 pour chacun des membres de l'équipage, qui doivent avoir un certificat négatif au test COVID-19 avant le départ, y compris l'assurance médicale, le statut infectieux/immunitaire, le lieu et la date du dernier examen ou test médical, ainsi que les résultats de celui-ci, et les détails relatifs au fret transporté. Il faudra télécharger toutes ces informations sur le CTMS à l'aide d'un appareil portable avant le départ.

Un webinaire a été organisé pour orienter les parties prenantes sur la manière dont le CTMS peut promouvoir un transport sûr et efficace et faciliter les échanges commerciaux tout en réduisant la propagation de COVID-19 dans la région, en particulier parmi le personnel de première ligne comme le personnel médical, les régulateurs, le personnel chargé de l'application de la loi et les chauffeurs de camion. Le CTMS sera prêt à être testé en juin et juillet 2020 dans les corridors routiers suivants : le corridor Trans Kalahari, Walvis Bay - Lusaka et Johannesburg - Lusaka respectivement.

3.2 Analyse comparative des lignes directrices COMESA-SADC et EAC a été entreprise pour:

- Établir comment les trois CER ont répondu aux défis rencontrés en termes de facilitation du commerce et des transports ;
- Rassembler des informations sur les arrangements institutionnels mis en place pour coordonner le suivi et la mise en œuvre des lignes directrices ;
- Comparer les succès obtenus dans la mise en œuvre des lignes directrices des CER ; et
- Tirer les enseignements pouvant être pris en compte dans l'élaboration des lignes directrices tripartites.

L'analyse a révélé que les lignes directrices des CER étaient très similaires, car les CER font face à des défis similaires. Les leçons qui peuvent être tirées de ces expériences incluent la nécessité d'accords sur les tests, la validité des certificats de test et la reconnaissance mutuelle des résultats, entre autres.

4. EFFETS DE LA COVID-19 SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

4.1 Pollution de l'air et de l'eau, et émissions de gaz à effet de serre

La perturbation mondiale causée par la pandémie de la COVID-19 a eu pour conséquence :

De nombreux impacts sur l'environnement, les ressources naturelles et le climat. La plupart des industries ne fonctionnant pas à pleine échelle, on a constaté une diminution importante des déchets solides provenant de l'industrie, ce qui a contribué positivement à l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et de l'environnement.

Une partie importante de la population de la région de la SADC n'a pas accès à une eau potable gérée de manière sûre et d'autres n'ont pas de services d'assainissement gérés de manière sûre ; pourtant, l'accès à une eau propre et à des services d'assainissement est essentiel pour la santé publique et la réduction de la transmission de maladies infectieuses telles que la COVID-19. Dans d'autres parties du monde, depuis l'apparition du virus, l'eau des canaux et des rivières s'est assainie et ces derniers connaissent un plus grand débit d'eau et une plus grande visibilité de poissons et autres espèces aquatiques. Il y a donc une amélioration de la qualité de l'eau, une diminution de la pollution et une diminution des perturbations le long des voies navigables. Au contraire, la demande de poisson et le prix du poisson ont tous deux diminué en raison de la pandémie, et les flottes de pêche du monde entier restent pour la plupart inactives.

4.2 Production, gestion et recyclage des déchets

La pandémie de la COVID-19 pose également des défis en ce qui concerne la production, la gestion et les pratiques de recyclage des déchets. Les gouvernements doivent traiter la gestion des déchets, y compris les déchets médicaux, ménagers et autres déchets dangereux, comme un service public urgent et essentiel afin de minimiser les éventuels impacts secondaires sur la santé et l'environnement. La production de déchets médicaux augmente de manière exponentielle lors d'une épidémie telle que celle de la COVID-19 et elle peut, si elle est mal collectée ou traitée, accélérer la propagation de la maladie et constituer un risque important pour le personnel médical, les patients et le personnel chargé de la collecte et du traitement des déchets. Les déchets médicaux et dangereux comprennent les masques, gants et autres équipements de protection individuelle (EPI) infectés. La manipulation, le traitement et l'élimination finale sûrs et respectueux de l'environnement de ces déchets sont donc essentiels pour prévenir les effets négatifs sur la santé humaine et l'environnement. L'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2020) a recommandé les meilleures pratiques en matière de déchets médicaux, notamment l'attribution des responsabilités à tous les niveaux de gouvernance et la mise à disposition de ressources humaines et matérielles suffisantes pour éliminer ces déchets en toute sécurité.

Pendant l'urgence de la COVID-19 il faut également gérer de façon correcte les déchets ménagers. La production de déchets de nettoyage et de désinfection a augmenté dans le cadre des protocoles de gestion de la propagation du virus. La prise de conscience que le virus se transmet par diverses surfaces a fait que les déchets et les travailleurs du recyclage ont été fortement exposés au virus. Cela a incité certaines municipalités à modifier leurs politiques de collecte, et dans certains cas, elles ont décidé d'arrêter complètement la collecte et le tri des produits recyclables dans les déchets ménagers. Cela a eu un impact supplémentaire sur les collecteurs de déchets qui génèrent des revenus grâce au tri et à la vente aux installations de recyclage.

4.3 Impact sur la diplomatie environnementale

L'épidémie de la COVID-19 a également perturbé les efforts de diplomatie environnementale, notamment en provoquant le report de réunions importantes et d'engagements mondiaux tels que la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (COP 16) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26) de 2020 à 2021, qui sont essentiels à l'orientation du programme mondial en matière de changement climatique et d'environnement.



UNE RÉGION, SEIZE NATIONS TRAVAILLANT POUR UN AVENIR COMMUN

 www.sadc.int  [sadc_secretariat](https://www.instagram.com/sadc_secretariat)  [facebook.com/sadc.int](https://www.facebook.com/sadc.int)
 [@SADC_News](https://twitter.com/SADC_News)  prinfo@sadc.int  [youtube.com/sadc.int](https://www.youtube.com/sadc.int)



ANGOLA



BOTSWANA



UNION OF
COMOROS



DEMOCRATIC
REPUBLIC
OF CONGO



ESWATINI



LESOTHO



MADAGASCAR



MALAWI



MAURITIUS



MOZAMBIQUE



NAMIBIA



SEYCHELLES



SOUTH AFRICA



UNITED
REPUBLIC
OF TANZANIA



ZAMBIA



ZIMBABWE

Southern African Development Community (SADC), SADC House, Plot No. 54385
Central Business District, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana
Tel: +267 395 1863, Fax: +267 397 2848/3181070, Website: www.sadc.int
Email: prinfo@sadc.int or registry@sadc.int or webmaster@sadc.int